

Christophe GEOURJON

Conseiller de la Métropole de Lyon

cgeourjon@grandlyon.com

Port : 06 12 17 11 16



CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous présenter ma candidature à la présidence de la Métropole de Lyon. Cette candidature a pour ambition de faire vivre à la Métropole de Lyon une expression centrale, indépendante et pragmatique. Une candidature pour une collectivité moderne, constructive, collaborative, ouverte au dialogue dans le respect de la différence de chacun. **Dans le même temps, une démocratie a besoin de contre-pouvoir, des élus indépendants** loin d'une opposition excessive et caricaturale que certains ont développée au Grand Lyon depuis 3 ans.

Militant associatif et politique, je suis toujours resté fidèle aux valeurs centristes. Je suis un républicain, humaniste, social, libéral et européen. Je suis convaincu que la diversité de nos parcours et de nos sensibilités constitue une richesse collective que notre institution se doit de mieux exploiter. Nous sommes 165 femmes et hommes mobilisés autour du même objectif : **servir notre territoire**, en nous plaçant au service de l'intérêt général. Mais cela n'est pas réductible à être pour ou contre un dossier !

En 2014, les habitants de la Métropole nous ont confié une mission, celle de travailler pour le développement de notre territoire et pour le bien-être de ses habitants. Il n'est nullement mention d'opposition dure ou de majorité sûre d'elle-même. **Les bonnes idées n'ont pas de couleur politique, elles n'appartiennent à personne, mais elles répondent simplement aux besoins du terrain et de nos concitoyens.**

LIBÉRER LES ÉNERGIES

La pression fiscale, locale ou nationale, est très forte, elle est même excessive. Cette pression devient un frein au développement de nos territoires et à notre attractivité économique.

Pour l'avenir, **nous devons nous engager à une stabilité fiscale** même si les baisses importantes des dotations de l'État compliquent notre travail. Nous devons moderniser et alléger nos processus, repenser nos organisations. Pour cela, **il faut instaurer un dialogue social rénové et assurer un dialogue politique équilibré et apaisé avec tous les élus locaux.**

MIEUX ARTICULER LE RÔLE DES COMMUNES ET DE LA MÉTROPOLE

La commune est l'élément central de la démocratie locale. Le Maire, ainsi que les élus municipaux, représentent à la fois la proximité, l'efficacité, la connaissance mutuelle, la disponibilité et l'écoute. Quant à la Métropole, elle joue un rôle capital dans des domaines complémentaires : déplacement, développement économique, attractivité, logement, action sociale, éducation, voirie, gestion des déchets, développement durable...

En ce sens, la présence des Maires des 59 communes dans le conseil de la Métropole est essentielle. Il convient que cela soit garanti à l'avenir. **Pour les Lyonnais, l'échelon de la proximité est l'arrondissement.** Là aussi, les pratiques doivent changer. La métropole doit travailler avec le Maire de Lyon, mais aussi avec les Maires d'arrondissement. Un exemple concret concerne la CTM Lyon-Villeurbanne qui doit être ouverte aux Maires d'arrondissements.

MODERNISER NOTRE GOUVERNANCE ET NOTRE ORGANISATION

Les arbitrages et les décisions sont du ressort de l'ensemble des élus et non du seul président et de son cabinet. De même, la commission permanente a vocation à prendre des décisions par délégation du conseil de la Métropole. **Pour garantir des prises de décisions démocratiques, cette commission doit être représentative de la diversité du conseil et non être simplement une émanation de la majorité.** Enfin, à l'image de ce qui est fait dans nos communes, **l'exécutif de la Métropole de Lyon doit être paritaire.**

Un des enjeux de la création de la Métropole le 1^{er} janvier 2015 était de décloisonner/déconcentrer le Grand Lyon et de rapprocher ses structures opérationnelles du territoire. Le conseil de la Métropole doit décider des orientations stratégiques et doit garantir une équité de l'action publique sur l'ensemble du territoire. Par contre, **le pilotage opérationnel ne doit plus être imposé depuis l'Hôtel de la Métropole. Il doit être porté par les Conférences Territoriale des Maires.** Les CTM doivent être, pour un bassin de vie, les lieux de co-construction et d'articulation des actions métropolitaines et municipales.

L'ENJEU DE LA MOBILITÉ

Les déplacements sont une préoccupation forte des habitants, c'est aussi un facteur d'attractivité et de développement économique.

Le SYTRAL doit être au service des choix politiques du conseil de la Métropole. Notre collectivité est légitime sur l'ensemble des mobilités : modes doux (vélos, piétons,...), véhicules particuliers, transports en commun mais aussi les voiries et l'urbanisme.

La réussite du déclassement de l'A6/A7 est un enjeu fort pour notre territoire. Jusqu'à ce jour les débats ont essentiellement porté sur la gestion du trafic de transit, qui ne concerne que 20% du trafic et sur lequel nous avons peu de pouvoir. **Je vous propose, en parallèle, de travailler sur la réduction des 80% des véhicules qui empruntent cet axe en transit interne à la Métropole.** Il y a là un moyen d'agir à court terme et ce sans transfert du trafic vers d'autres territoires de la Métropole. **Le PDU porté et présenté par le SYTRAL en mars dernier manque terriblement d'ambition et n'est, à mon sens, pas à la hauteur de cet enjeu.**

Ces points sont importants, mais ils sont loin d'être exhaustifs. L'adoption du prochain PLU-H, la nécessité de trouver un équilibre dans l'aménagement du territoire métropolitain, le nécessaire suivi de la PPI, les compétences sociales qui n'ont pas été suffisamment prises en compte depuis 2015 sont d'autres points majeurs sur lesquels nous devons travailler et progresser dans les 3 années à venir.

Les enjeux pour notre territoire et notre collectivité sont importants. Je veux engager avec vous une dynamique collective pour ensemble Construire la Métropole de Demain.

Je suis à votre disposition, et vous prie de croire, cher(e)s collègues, en mon sincère engagement.

Christophe Geourjon

Christophe GEOURJON

Conseiller de la Métropole de Lyon